



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC CONCERNANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 1 avril 2025, a adopté le projet de résolution concernant le PPCMOI relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), situé au **2007 chemin Principal**, lot **1 733 157** du cadastre du Québec;

**QUE** l'objet du présent projet est d'autoriser un usage de type salle de réception à la ferme ;

**QUE** ce projet de règlement sera soumis à une consultation lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le conseil municipal, **le 6 mai 2025 à 19 h 00**, à la salle municipale située au 1110, chemin Principal à Saint-Joseph-du-Lac.

**QU'**au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

**QUE** toute personne intéressée par le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) peut obtenir des renseignements en s'adressant à la directrice du service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable de la municipalité en téléphonant au 450-623-1072 ou en se présentant à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 1110, chemin Principal à Saint-Joseph-du-Lac.

**DONNÉ**, à Saint-Joseph-du-Lac, le 2 avril 2025.

**Stéphane Giguère**  
Directeur général